

DELIBERATION CAC007-2024

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil académique plénier le 28 octobre 2024

Objet de la délibération : Procès-verbal du conseil académique plénier du 9 juillet 2024

Le Conseil académique plénier réuni le 05 novembre 2024 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le procès-verbal du conseil académique plénier du 9 juillet 2024 est approuvé.
Cette décision est adoptée à la majorité avec 49 votes pour.

Françoise GROLLEAU
Présidente de l'Université d'Angers
Signé le 26 novembre 2024

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès de la Présidente de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : Signé le 26 novembre 2024

Ua

PROCÈS-VERBAL

Conseil académique plénier
09 juillet 2024

*Soumis au vote du Conseil académique
du 05 novembre 2024*

UA

Ua

U/A

UA

Le Conseil académique de l'Université a été réuni dans l'amphithéâtre Monnier à l'ESTHUA à 14H30 sous la présidence de Madame GROLLEAU.

GROLLEAU Françoise Présidente de l'université	Présente
MATHIEU Isabelle Vice-présidente Formation et Vie Universitaire	Présente
CAMUS Sandra Vice-présidente Recherche	Présente
AMIARD Stéphane	Excusée, a donné procuration à M. BARBEROUSSE Michel
BAGLIN Isabelle	Excusée, a donné procuration à Mme TRAVIER Sandrine
BARBAUD Ilyas	Absent
BARBEROUSSE Michel	Excusé, a donné procuration à Stéphane AMIARD
BONNET Manon	Excusée, a donné procuration à Alain PAGANO
BOURSIER Jérôme	Absent
BRIS Céline	Excusée, a donné procuration à Françoise GROLLEAU
BUSSON-BENHAMMOU Corine	Absente
BUTIN Soline GAUTHIER Nathan	Présente
CAILLET Johann	Absent
CAMAZON-SIONNIERE Sean	Excusé, a donné procuration à Nathan FLACHAIRE
CANEVET David	Absent
CARLES Rémi	Excusé, a donné procuration à Gilles STUPFLER
CHEVALLIER Elisa	Absente
CLEMENT Alain	Présent
CLEMENT Julie	Absente
CONTAMINA Sandra	Présente
DUCROQUET Aude	Présente
DUHAMEL Philippe	Présent (départ en cours de séance)
EVEILLARD Matthieu	Présent
FASQUEL Jean-Baptiste	Excusé, donne procuration à Philippe DUHAMEL
FASSOT Céline	Présente
FLACHAIRE Nathan	Présent
GABORIEAU Tom	Absent
GARNIER Anouck	Absente
GERARD Marie-Françoise	Présente
GIMEL Jean-Christophe	Excusé, donne procuration à Alain PAGANO
GINDRE Denis	Présent
GOUDET Olivier	Absent
GOUJON Antoine	Absent
GRIMAUULT Virginie	Excusée, donne procuration à Guillaume MATHEUS
HERMETET Anne-Rachel	Excusée, a donné procuration à Philippe DUHAMEL
HOCQUET Anne-Sophie	Présente
JACQUES Marie-Agnès	Excusée, a donné procuration à Sandra CAMUS
LAGARCE Frédéric	Présent

LAMBERT-WIBER Sophie	Excusée, a donné procuration à Françoise GROLLEAU
LANGLOIS Laetitia	Absente
LAPLANCHE Jean-François	Excusé, donne procuration à Isabelle MATHIEU
LE CORRE Jeanne	Absente
LE GALL Philippe	Excusé, a donné procuration à Alain CLEMENT
LE NAN Frédérique	Présente
LEBDAI Souhil	Excusé, donne procuration à Denis GINDRE
LEDUC Nathalie	Présente
LEVEQUE Arthur	Présent
LEVY Léonie	Excusée, a donné procuration à Marie RICHARD
MAHLOUL Madris	Absent
MARCHAUD Alix	Présent
MARCILLOUX Patrice	Présent
MARIE DIT CHIROT Clément	Présent
MATHEUS Guillaume	Présent
MAUREL Christophe	Absent
MERCIER Nicolas	Présent
MEYNARD Cécile	Excusée, donne procuration à Denis GINDRE
MILLOT Vincent	Absent
MOREAU Cécile	Absente
PAGANO Alain	Présent
PELOILLE Manuelle	Excusée, a donné procuration à Sandra CAMUS
PENCHAUD Anne-Laurence	Présente
PERCHEPIED Laure	Excusée, a donné procuration à Frédérique LE NAN
PERROCHEAU Pierre-Jean	Présent
PHILIPPS Margaux	Excusée, a donné procuration à Anne-Laure PENCHAUD
PIRES NEGRAO Marcelo	Présent
RICHARD Marie	Absente
RINGLER Solène	Absente
RONDEAU Anna	Absente
SCHMIDT Aline	Excusée, a donné procuration à Frédéric LAGARCE
SECOUE Pierre	Absent
STUPFLER Gilles	Présent
TAILLEFAIT Antony	Présent
TRAVIER Sandrine	Présente
VALENTIN Aurélien	Absent
VAN BOGAERT Patrick	Absent
WALSH DE SERRANT Jacques-Antoine ALEXIS Léa	Absent

Membre invitée à titre consultatif :

BOUQUET Didier, Directeur Général des Services

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle - DAGJI

Ordre du jour :

1. Informations	1
2. Approbation du procès-verbal	1
2.1 Procès-verbal du conseil académique plénier du 20 décembre 2023 - vote	1
3. Prospectives et moyens	1
3.1 Présentation des principaux éléments du débat d'orientation budgétaire - information	1
3.2 Création de l'équipe de recherche émergente « Prévention, Organisations et Parcours en soins primaires » (POPS) – Pôle Santé - vote.....	7
ANNEXE : diaporama de la séance du 09 juillet 2024.....	10

Madame GROLLEAU ouvre la séance du Conseil académique en formation plénière à 14h39 dans l'amphithéâtre Monnier à l'ESTHUA.

À l'ouverture de la séance du 09 juillet 2024, 48 membres sont présents ou représentés (76 membres en exercice, 29 membres présents, 19 procurations).

1. Informations

Madame GROLLEAU annonce que l'Université d'Angers est lauréate de l'appel à projet « Université Inclusive Démonstratrice » à hauteur du montant demandé c'est-à-dire quasiment 2 M€ pour trois ans. Elle fait partie des 6 universités lauréates parmi 27 projets déposés. Elle souhaite remercier Isabelle MATHIEU qui a porté le projet avec un certain nombre de collègues.

Elle informe que le projet porté par l'Université de Nanterre avec l'Université d'Angers en tant que partenaire, dans le cadre de l'AMI SHS, a été retenu pour la seconde phase. Le budget de ce projet est de 14 M€ et le laboratoire TEMOS est responsable d'un work-package.

Enfin, elle évoque la notification intermédiaire de la subvention pour charge de service public (SCSP) qui est arrivée vendredi dernier. Cette notification est à hauteur de 144,2 M€, en augmentation de 2,5 M€ par rapport à la notification intermédiaire de juillet 2023. Elle salue cette progression même si la somme octroyée n'est pas suffisante. La notification définitive est attendue pour décembre 2024. La gouvernance a rencontré la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) au mois d'avril dernier et a demandé une mission d'accompagnement par l'inspection générale de l'ESR. L'objectif est de démontrer que, malgré des efforts importants, l'Université ne peut revenir seule, sans rebasage de sa SCSP, à l'équilibre financier.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal du conseil académique plénier du 20 décembre 2023 - vote

En l'absence de remarque, **Madame GROLLEAU** soumet au vote le procès-verbal du Conseil académique du 20 décembre 2023.

Le procès-verbal du conseil académique plénier du 20 décembre 2023 est approuvé à la majorité avec 46 voix pour et 2 abstentions.

3. Perspectives et moyens

3.1 Présentation des principaux éléments du débat d'orientation budgétaire - information

Madame GROLLEAU rappelle que le débat d'orientation budgétaire conditionne la lettre de cadrage pour construire le budget 2025. Les directions et services ont déjà échangé avec la Direction des affaires financières (DAF). La situation budgétaire de l'établissement est particulièrement délicate car déficitaire, ce qui l'amène à se poser un certain nombre de questions. Elle donne la parole à Monsieur Philippe LERICHE, vice-président en charge du conseil d'administration, afin qu'il présente ce point.

Monsieur LERICHE évoque tout d'abord la situation de l'Université en termes de charges de fonctionnement qui ont augmenté ces dernières années. Un point de vigilance porte notamment sur l'inflation des coûts de mission, de location, de cérémonie, d'énergie, etc. En termes de masse salariale, le nombre d'ETPT a augmenté de 2,9 % entre 2022 et 2023 alors que les charges de personnel ont augmenté dans le même temps de 7,1 % pour atteindre 150,4 M€. Les points de vigilance concernent les campagnes d'emplois, la revalorisation du point d'indice, les primes et le Glissement Vieillesse Technicité (GVT). Le niveau de trésorerie est à 60 jours de charges décaissables (seuil critique à 20 jours) alors que le niveau de fonds de roulement est à 28 jours (seuil critique à 15 jours). La capacité d'autofinancement est de - 5,9 M€ en 2024 et l'objectif est de rétablir cet indicateur pour qu'il atteigne + 2,5 M€ en 2025 et de revenir à un fonctionnement financièrement et humainement soutenable. La priorité est donnée à la qualité des missions de service public, à savoir l'offre de formation, les activités de recherche et la qualité de vie au travail des personnels et des étudiants. La méthode choisie est la suivante :

- Des approches courttermistes de bon sens et liées à nos pratiques actuelles
- Un travail moyen-long terme de cadrage (finances, offre de formation, développement durable et responsabilité sociétale - DDRS...) à coconstruire
- Impliquer les directions de composantes dès le départ
- Débattre sur les constats et les solutions.

Les propositions en termes de masse salariale sont les suivantes :

- La réfrigération de la campagne 2024 aurait permis d'économiser 2,3 M€ alors que le nombre de départs à la retraite a largement baissé en lien avec la réforme des retraites
 - Nombre de départs à venir en hausse (après une pause liée à la réforme des retraites)
 - 2 années de réfrigérations (intelligentes) des postes d'enseignants-chercheurs (en ATER ou enseignants contractuels) conduiraient à de substantielles économies donnant le temps aux améliorations structurelles pour porter leurs fruits
- Fixer une trajectoire d'augmentation du nombre d'ESAS (départs à la retraite d'enseignants-chercheurs non productifs en recherche ?). Pour rappel, l'Université d'Angers compte 18 % d'ESAS alors que la moyenne nationale est à 23 %
- « Réfrigérer » les postes d'ESAS vacants en enseignants-contractuels 1-3 ans ?
- Âge du départ à la retraite (Inscrire aux lignes directrices de gestion (LDG) : maintien sur poste jusqu'à 70 ans ?)
- Évaluer et suivre le coût du référentiel
- Départs au sein des services
 - Ne pas renouveler les contrats non financés
 - Repousser si possible de quelques mois certains renouvellements (accompagnement via primes servitude, symétrie EC/réfrigération)
- Atterrissage des appels à projet, politique pluriannuelle de conservation des talents

L'Université d'Angers doit aussi se concentrer sur les recettes : l'apprentissage et la formation continue ; la taxe d'apprentissage ; le schéma de valorisation du patrimoine (salle de spectacle du 4, amphithéâtres, locations de locaux, politique « distributeurs ») ; La renégociation de certaines conventions ; la normalisation de la SCSP ; les répartition et utilisation des ressources propres.

En matière d'offre de formation, les propositions sont les suivantes :

- Corédaction du cadrage de l'offre de formation 2025 (règles communes et spécifiques) et travail avec les directions de composante sur :
 - Cadrage de parcours SUP (formations proposées, effectifs)
 - Les coûts de formations (h/e, petites cohortes, mutualisations, CM/TD/TP, effectifs des groupes)
 - Évaluations (assouplissement par exemple des règles des CCI pour permettre moins d'évaluations plus significatives ; confiance au pédagogue)
 - Réduction de certaines offres de formation (apprentissage à 400 heures, ratio CM/TD/TP, maquettes)
 - Options/parcours (hors Parcoursup) en pause ?
 - Déplacements (suivi de stages, vacataires, conditions de remboursements...)
 - Pas de remboursement des déplacements des enseignants extérieurs dans le 49 ?
 - Cadrage Notilus ?
 - Circuit de création/modification des formations (pédagogie vs coût ; CPOM pré-CA)
 - Sur les rythmes (accès aux campus, pause méridienne, annualisation, périodes)
- Mesures transitoires d'économies possibles :
 - Passer les CM / TD et TP à 1h eq. TD ?
- Question de fond : signification de l'heure de CM en fonction de l'effectif et de l'année d'enseignement :
 - Au niveau L et LP : un cours devant une classe réunissant moins de 2 groupes de TD doit-il être rémunéré comme un CM ?
 - Au niveau M, cadrer la rémunération des enseignements devant de très petits effectifs (options, années creuses...) ?
 - Appliquer les règles des 15 étudiants (M) et 25 étudiants (L) ?

Enfin, les propositions en termes d'investissement et de fonctionnement sont les suivantes :

- Éviter les dépenses non urgentes en fin d'année, réduire autant que possible les dépenses courantes (représentation, cérémonies...)
- Travail pluriannuel avec les services, directions, composantes, SFR, laboratoires sur le fonctionnement et les investissements :
 - Lister les incompressibles (dépenses récurrentes, abonnements, conventions pluriannuelles...)
 - Recadencer certaines dépenses (renouvellements, achats, jouvences, remplacements, récurrences...)
 - Réfléchir à valider ou écarter certaines mutualisations ou économies d'échelle théoriquement envisageables
 - Peser les conséquences d'éventuels abandons (softwares...)
- Travail à mener avec les laboratoires et SFR :
 - Consommation des laboratoires (Créneaux d'ouvertures, appareils éteints, fonctionnement)
 - Pluriannualité des financements (vs dépenses de fin d'année)
 - Appels à projet et colinéarités avec les ambitions collectives des laboratoires
 - Cas des chercheurs isolés ou rattachés à des unités hors UA qui consomment des fluides, utilisent des espaces
- Sortir de la gestion pour développer une vraie politique de soutenabilité (Cof-Amety, DematCE...)
- Plan d'administration et de simplification

- Potentialités offertes par l'IA pour simplifier nos activités
- Suivi des dépenses et recettes : Conventions pluriannuelles (renégocier les moins rémunératrices) ; Recouvrements
- Politique achat (écoresponsable) centralisée (ou pas, délégations) ; Exemple : 45% des achats informatique hors marché
- Cadrer les remboursements de déplacements (vacataires, modes de déplacements...)
- Prestation vs développement interne ?
- Repousser un investissement, en comptabilité, n'est pas considéré comme une économie. Ne faut-il pas pour autant repousser des investissements pouvant l'être, dont certaines jouvences de matériels (recadencement) ?
- Mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pédagogie ?
- Nécessité impérative de répondre aux besoins primaires et de ne pas dégrader le travail ni mettre en danger les usagers et personnels

Pour conclure, Monsieur LERICHE annonce qu'il s'agit d'activer une boîte à outils de propositions de manière différenciée et avec des temporalités ad hoc dans les composantes (rencontre bilatérale mensuelle entre le VP CA et le directeur ou la directrice ; conseils de gouvernance), les services communs et directions, les SFR et laboratoires. Les bureaux CR, CFVU et CLM travailleront en mode projet. Les conseils et commissions étudieront les propositions et produiront de la réflexion (moins de transmissif, plus de participatif). Il est prévu un partage d'expériences des instituts membres de réseaux nationaux (Polytech, IAE, IUT), les confédérations de doyens et d'autres universités.

Monsieur TAILLEFAIT rappelle que l'autonomie des universités consiste à apprendre à se passer de ce dont elles ont besoin. La question n'est pas un problème de dépenses publiques au point de vue politique mais il s'agit d'abord d'un problème de ressources publiques. Par ailleurs, certains éléments présentés sont quelque peu vexatoires. Il a été évoqué les collègues qui souhaiteraient partir à 70 ans et l'établissement partirait du principe que cela n'est pas possible. Or, les collègues en question ont consacré leur vie professionnelle à cette université et il faudrait faire preuve d'un peu d'humanité. Il a aussi été expliqué que la gouvernance va apprendre à gérer le pilotage de l'offre de formation. Or, il lui semblait que des efforts avaient déjà été effectués de ce point de vue. Monsieur TAILLEFAIT s'interroge sur ce qui a été fait dans les mandats précédents pour anticiper la paupérisation de l'université et c'est aujourd'hui cette nouvelle mandature qui doit en tirer les conséquences financières.

Monsieur LERICHE n'a jamais dit qu'il souhaitait interdire aux collègues de poursuivre leur carrière jusqu'à 70 ans. En revanche, la question se pose, à savoir si l'établissement doit accepter systématiquement les demandes ou si du sur-mesure doit être mis en place. Il faut chercher à être plus efficient et arriver à faire mieux collectivement. En tant que VP CA, il hérite d'une situation et estime qu'il est nécessaire d'avancer ensemble le plus efficacement possible.

Monsieur BOUQUET souligne que le contexte d'évolution des finances publiques n'est pas forcément favorable et doit être pris en compte. L'inspection générale de l'ESR va accompagner l'établissement durant le dernier trimestre 2024 pour travailler sur son modèle économique. Il faut savoir qu'une université a bénéficié du même accompagnement en 2023 et a obtenu un rattrapage de sa SCSP. L'Université d'Angers doit affiner un certain nombre de process. Le sujet de la retraite à 67 ou 70 ans devra être

tranché par les instances de manière collégiale et aucune décision négative à priori n'a été prise. Il faudra travailler en projection sur l'évolution de la population et les retraites telles qu'elles vont être organisées dans les prochaines années, mais également sur l'évolution de la démographie étudiante. Il sera nécessaire d'avoir un débat d'orientation budgétaire tous les ans pour que les élus des différentes instances puissent connaître la situation, les propositions et les perspectives de l'établissement. Ce premier exercice, certes perfectible, a le mérite d'ouvrir le débat.

Madame GROLLEAU insiste sur l'intérêt de travailler sur une trajectoire financière, c'est-à-dire d'aller au-delà de l'année 2025. Par ailleurs, elle estime que des efforts peuvent encore être réalisés à certains endroits en termes de pilotage de l'offre de formation et d'organisation des enseignements.

Monsieur LEVEQUE note que la gouvernance souhaite prioriser la qualité des missions de service public que sont l'offre de formation, les activités de recherche, la qualité de vie au travail des personnels et la qualité d'études des étudiants. Or, elle souhaite dans le même temps détruire un ou plusieurs de ces piliers à travers les propositions remontées. Nombre d'entre elles sont révoltantes. Le fait de réfrigérer la campagne d'emplois 2024 aurait certes permis d'économiser de l'argent mais il n'y aurait pas eu de professeurs face aux étudiants.

Monsieur LERICHE précise qu'une réfrigération signifie qu'un ATER est recruté pendant un an sur un poste d'enseignant-chercheur et les heures sont bien assurées. Une économie de masse salariale est ainsi réalisée pendant une année. Beaucoup d'universités en difficulté choisissent de geler des postes et de ne pas remplacer les collègues qui partent en retraite ou à la mutation, ce que l'Université d'Angers refuse de mettre en place. L'objectif est de pouvoir assainir les bases pour repartir de façon efficiente.

Monsieur LEVEQUE signale que les contrats d'ATER sont des contrats très précaires et ne trouvent pas forcément preneurs en l'absence de perspectives. Certains collègues ont aussi trop d'heures d'enseignement et ne peuvent pas se consacrer à la recherche.

Madame GROLLEAU indique que l'Université d'Angers a préféré pendant très longtemps recruter des enseignants-chercheurs plutôt que des ESAS afin de privilégier l'activité de recherche. Or, ces enseignants-chercheurs sont aujourd'hui surchargés d'heures complémentaires. Elle continuera de soutenir l'activité scientifique sur Angers et l'une des propositions évoquées est en effet de passer de 18 à 23 % d'ESAS au sein de l'établissement pour soulager ces enseignants-chercheurs qui pourraient ainsi se consacrer davantage à la recherche.

Monsieur LEVEQUE évoque la proposition de non-renouvellement des contrats non financés au sein des services, ce qui l'interroge.

Madame GROLLEAU reconnaît que cette solution ne doit pas perdurer dans le temps.

Monsieur LAGARCE pense qu'un investissement doit être vu comme une future économie. Le fait de laisser aux composantes le choix des outils à utiliser lui paraît essentiel, même si la gouvernance peut définir certaines cibles. Enfin, il faudrait que l'Université d'Angers s'engage à ne plus faire appel, pendant les prochaines années, à des

cabinets d'audit extérieurs alors que des ressources internes peuvent être mobilisées, ce qui serait une façon de faire des économies.

Madame GROLLEAU confirme que l'établissement doit disposer d'une capacité d'investissement. Pour ce faire, il est nécessaire que la capacité d'autofinancement soit positive, d'où l'objectif d'une CAF à 2,5 M€. Chaque directeur et directrice de composante devra afficher ce qu'il envisage de mettre en place et partager ses expériences. Il faudra aussi s'interroger sur ce qu'il est possible de faire en interne vis-à-vis des prestations externes à envisager. Elle reste toutefois persuadée que l'Université d'Angers a peu recours aux cabinets d'audit.

Monsieur PAGANO regrette le peu de temps pour travailler collectivement à la construction du budget et souhaite savoir s'il est possible d'étendre dans le temps le curseur de l'austérité. Il identifie deux lignes rouges à ne pas franchir : ne pas toucher à la recherche et ne pas toucher aux formations. La réfrigération intelligente est certainement la moins mauvaise des solutions, ce qui est possible dans les grosses unités de recherche qui comprennent de nombreux enseignants-chercheurs titulaires.

Madame GROLLEAU regrette également le manque de temps pour travailler avec les élus. Pour autant, les discussions se poursuivront et les prochains débats d'orientation budgétaire auront lieu même si la situation financière de l'Université est beaucoup plus confortable. Elle partage les deux lignes rouges à ne pas franchir puisque l'établissement doit absolument conserver son activité scientifique. Elle pense que le sujet de la formation renvoie un problème d'organisation. L'offre de formation est inflationniste avec des maquettes constamment modifiées, et il faudra éventuellement s'interroger sur la fermeture ou l'évolution de certaines formations pour compenser les ouvertures. Le nombre d'étudiants à l'Université d'Angers finira probablement par diminuer dans les prochaines années.

Monsieur BOUQUET rappelle que l'objectif de l'accompagnement de l'inspection générale de l'ESR consiste à faire la démonstration du sous-financement de cet établissement par rapport à des résultats qui sont nationalement reconnus, notamment le taux de réussite en licence, et à disposer d'un rééquilibrage qui permettrait d'atteindre l'objectif d'une capacité d'autofinancement à 2,5 M€. Il faudra optimiser les ressources actuelles mais aussi aller chercher des financements complémentaires.

Monsieur MERCIER signale que deux collègues qui partent en retraite dans le domaine physique-chimie n'ont pas fait de recherche durant les 30 dernières années. Ce sont des enseignants-chercheurs mais ils ont eu un métier de PRAG sans être très investis au niveau de l'Université. Le HCERES ne regarde plus dans les laboratoires les enseignants-chercheurs qui ne font plus de recherche alors que c'était le cas auparavant. Monsieur MERCIER préfère que l'établissement identifie les collègues qui ont un statut d'enseignant-chercheur mais une fonction de PRAG, pour qu'ils fassent effectivement 384 heures d'enseignement plutôt que 192 heures payées en heures complémentaires pendant 30 ans. Il sait que certains enseignants-chercheurs, sur la base du volontariat, ont accepté cette proposition dans d'autres universités. Le fait de réfrigérer des postes consiste à retarder la promotion de collègues et il préférerait que l'établissement continue de recruter des postes d'enseignants-chercheurs.

Madame GROLLEAU pense qu'il sera très difficile de demander à des collègues de doubler leur service d'enseignement et de ne plus être payés en heures complémentaires.

Monsieur LEVEQUE s'interroge sur le coût de la Suite Office pour l'ensemble des étudiants et estime que des économies peuvent être réalisées à ce niveau-là. Il existe des alternatives moins onéreuses en termes de logiciels.

Monsieur LERICHE reconnaît que certains logiciels ont un positionnement de monopole avec des coûts qui ont augmenté ces dernières années. Il faut une réflexion globale sur ce point.

3.2 Création de l'équipe de recherche émergente « Prévention, Organisations et Parcours en soins primaires » (POPS) – Pôle Santé - vote

La présentation est assurée par Madame Sandra CAMUS, vice-présidente recherche, et Madame Aline RAMOND-ROQUIN et Monsieur Jean-Pascal FOURNIER, professeurs en médecine générale. Ainsi que Monsieur Sébastien FAURE, directeur du pôle pharmacie de l'UA.

Madame CAMUS indique, en préambule, que les organismes nationaux de recherche (ONR) demandent plutôt de diminuer le nombre d'unités de recherche au sein de l'établissement et de créer des unités plus fortes avec une masse critique importante. Il s'agit aujourd'hui de présenter le travail d'une équipe qui a mûri son projet depuis plusieurs années. Cette unité de recherche doit s'insérer dans l'ensemble de l'écosystème de la SFR et de l'Université d'Angers plus globalement.

Madame RAMOND-ROQUIN présente les données de moyenne mensuelle du recours au système de soins par les bénéficiaires de l'Échantillon Généraliste des Bénéficiaires (EGB). Sur 1 000 individus, 434 font l'objet d'un remboursement de soins dont 232 ont consulté un médecin généraliste. Les efforts de recherche en santé se concentrent très massivement sur les soins prodigués en CHU et il existe un manque de données dans les autres secteurs du service de santé dont les soins primaires qui constituent les soins de proximité auprès des généralistes, pharmaciens et autres professionnels de santé. Ce projet interdisciplinaire vise à investiguer des enjeux actuels sur la question des soins primaires, qui représentent un point d'interface entre les individus, les populations des territoires et le système de santé. Madame RAMOND-ROQUIN détaille le contexte d'émergence de l'équipe de recherche :

- Soutien des Facultés et Agences Régionales de Santé à la recherche en soins primaires
- Travail interprofessionnel pour les soins et la formation
- Enseignants-chercheurs en soins primaires à l'Université d'Angers : ESTER (Médecine générale) / MINT (Pharmacie)
- Universitarisation des Sciences infirmières / Sciences de la réadaptation
- Collaborations avec les Universités de Nantes et Rennes
- Objets de recherche et trajectoires similaires.

L'équipe de gouvernance de l'unité sera constituée d'une directrice et de trois directeurs-adjoints. Deux axes sont envisagés : un axe Préventions et un axe Organisations et Parcours en soins primaires. L'unité sera composée de 10 enseignants-chercheurs et 6 doctorants. Il est prévu qu'un certain nombre de collègues rejoignent l'unité comme membres associés. 10 personnels d'appui à la recherche (8 ETP) viendront compléter

7

l'équipe, que ce soit pour la coordination de projets, l'appui administratif, l'animation de réseaux, la valorisation de la recherche, etc.

En termes de rayonnement scientifique, Madame RAMOND-ROQUIN comptabilise plus de 130 publications indexées sur Medline entre 2018 et 2024, 5 M€ de financements, 2 soutenance de thèse (5 en cours et 2 à venir), etc. L'équipe porte un certain nombre de manifestations scientifiques à l'échelle nationale et internationale et est impliquée dans des sociétés savantes et des groupes de travail.

Monsieur LAGARCE est très heureux que ce projet se concrétise enfin car il peut constituer un ciment entre différentes SFR et composantes. Il ne faut pas se priver de travailler en collaboration avec cette nouvelle équipe, ce qui permettra d'aller chercher des financements. Il ajoute que la France est particulièrement en retard sur la partie recherche en soins primaires et cette nouvelle équipe permettra de donner une nouvelle identité à l'Université d'Angers. Il souhaite par ailleurs connaître le statut de cette équipe.

Madame CAMUS explique qu'il s'agira, dans un premier temps, d'une équipe émergente c'est-à-dire qu'elle continuera de se structurer jusqu'à la fin du contrat avant l'évaluation par le HCERES.

Madame ROUEZ précise que l'Université est autonome pour créer ses propres structures de recherche. L'unité de recherche en tant que telle sera créée suite à l'évaluation par le HCERES.

La création de l'équipe de recherche émergente « Préventions, Organisations et Parcours en Soins primaires » (POPS) au sein du pôle Santé est approuvée. Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 47 voix pour.

En l'absence de question diverse, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H33.

**La Présidente de
l'Université d'Angers,**
Françoise GROLLEAU

Le vice-Président du Conseil d'administration
Philippe LERICHE

La Vice-Présidente Formation et Vie Universitaire
Isabelle MATHIEU

La Vice-Présidente Recherche

Sandra CAMUS

ANNEXE : diaporama de la séance du 09 juillet 2024

Conseil Académique plénier

Mardi 09 juillet 2024

Ordre du jour :

1. Informations
2. Approbation du procès-verbal
3. Perspectives et moyens
4. Questions diverses

1. Informations

2. Approbation du Procès-verbal

2.1 Procès-verbal du conseil académique plénier du 20 décembre 2023 - vote

Ce procès-verbal a été soumis à la relecture des anciens membres du conseil académique plénier

VOTE

3. Perspectives et moyens

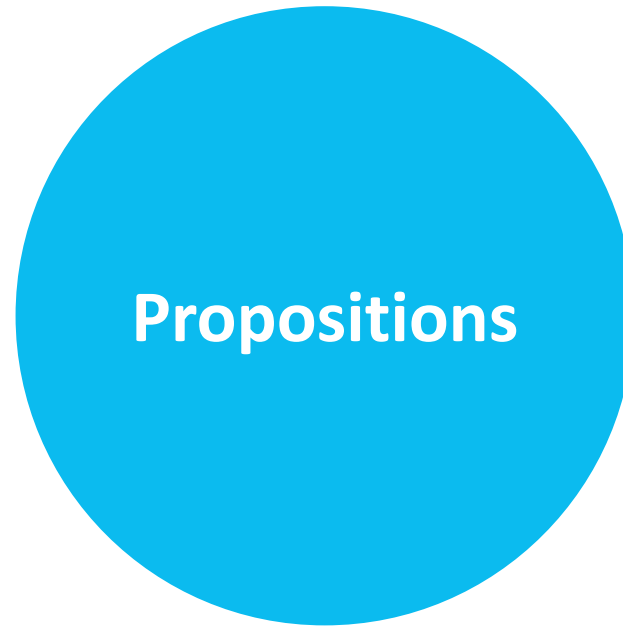
3.1 Présentation des principaux éléments du débat d'orientation budgétaire 2025 – information

3.2 Création de l'équipe de recherche émergente « prévention, organisations et parcours en soin primaires) - vote

3.1 Présentation des principaux éléments du débat d'orientation budgétaire - information

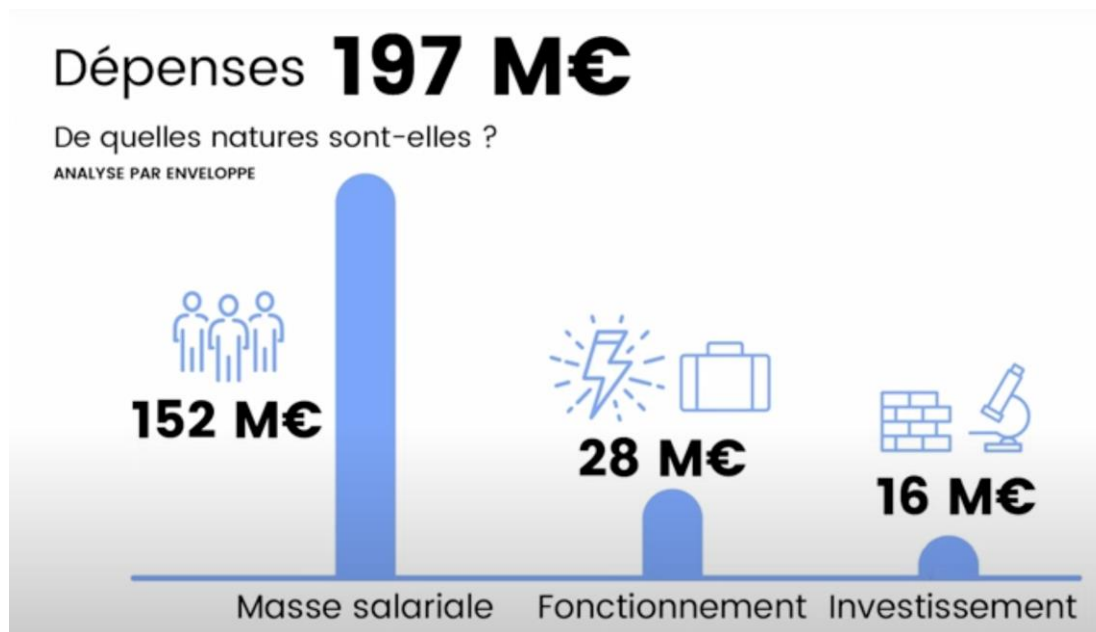
La présentation est assurée par Monsieur Philippe LERICHE, vice-président en charge du conseil d'administration.

Débat d'Orientation Budgétaire



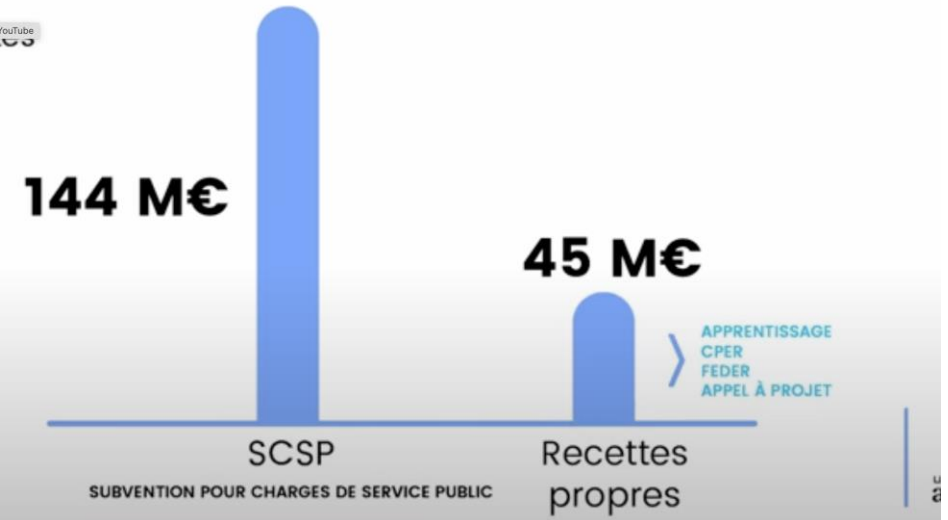
La situation *Au global*

- Des dépenses supérieures aux recettes... Et en hausse dans toutes les catégories !



Comment ces dépenses sont-elles financées ?

Par les recettes

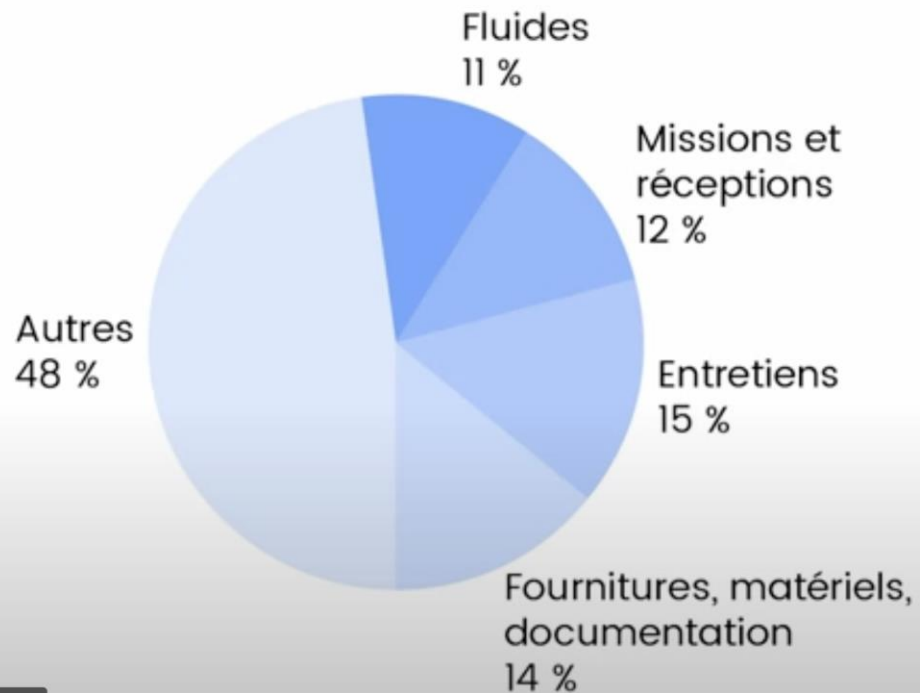


VIDÉOS

La situation *Fonctionnement*

Vidéo YouTube

Les charges de fonctionnement



Point de vigilance

Inflation sur des coûts de mission, de location, de cérémonie, d'énergie...

DE VIDÉOS

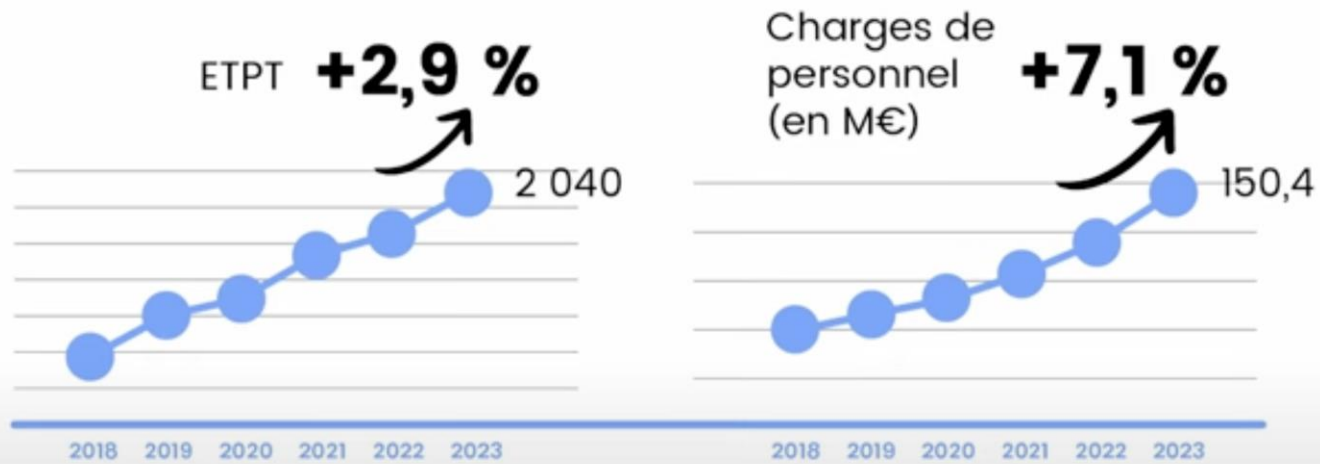
La situation *Ressources humaines*

La masse salariale

ETPT : équivalent temps plein annuel travaillé
PEPA : prime exceptionnelle pouvoir d'achat

Point de vigilance

Tube



EN 2023
+56 ETPT (+10 ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, +46 BIATSS)
POINT D'INDICE +3,5% JUILLET 2022 ET +1,5% JUILLET 2023
PRIME PEPA

VIDÉOS



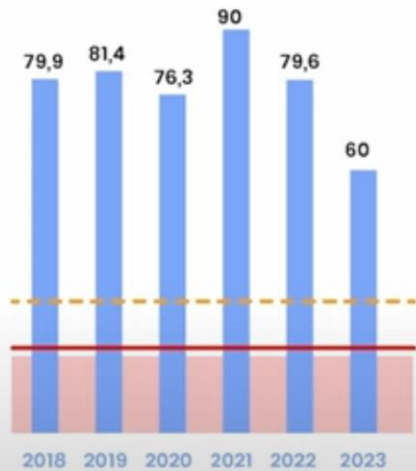
Campagnes d'emploi,
revalorisation du
point d'indice,
primes, GVT
(glissement vieillesse
technicité)

La situation *Budgétaire*

La trésorerie

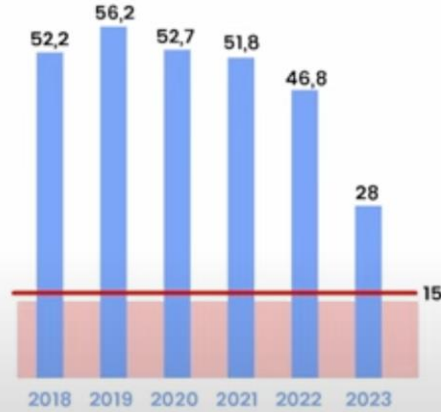
Vidéo YouTube

- Trésorerie en jours de charges décaissables
- Seuil critique < 20 jours
- Vigilance entre 25 / 30 jours



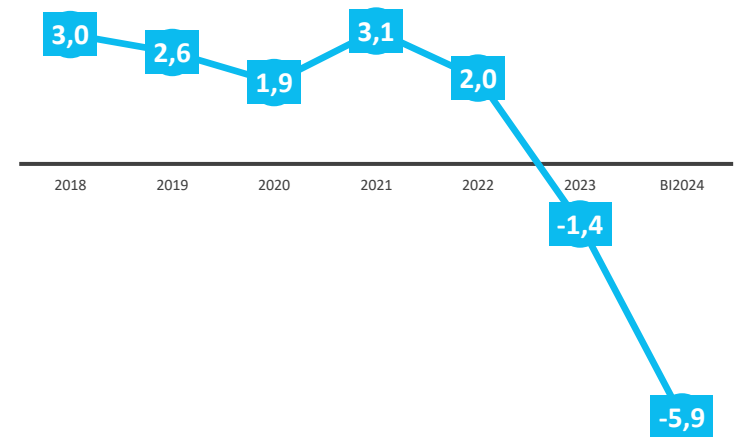
Capacité à répondre à un besoin de financement et aux obligations

Le fonds de roulement



Point de vigilance

Capacité d'autofinancement (en M€)



***a minima* une CAF à zéro!**

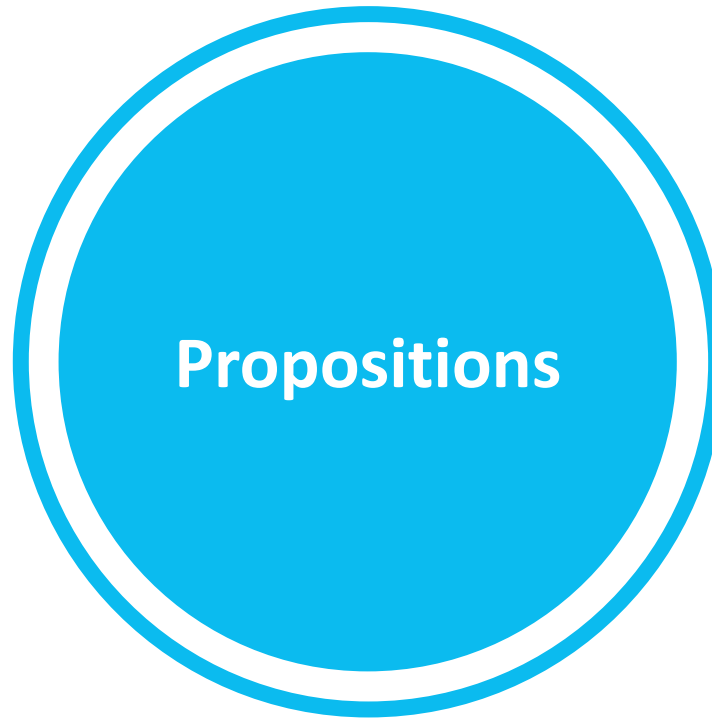
OBJECTIF +2,5M€

La CAF est l'indicateur de pilotage qui mesure l'équilibre entre les produits et les charges sans l'impact des investissements (subventions/amortissements).

■ Prérequis et principes !

- **Priorité à la qualité des missions de service public :**
 - ❑ **Offre de formation et activités de recherche**
 - ❑ **Qualité de vie au travail de nos collègues et étudiants**
- **L'objectif : revenir à un fonctionnement financièrement et humainement soutenable**
- **La méthode générale :**
 - ❑ **Des approches courttermismes de bon sens et liées à nos pratiques actuelles**
 - ❑ **Un travail moyen-long terme de cadrage (finances, OF, DDRS...) à co-construire**
 - ❑ **Impliquer les directions de composantes dès le départ**
 - ❑ **Débattre sur les constats et les solutions**

■ Débat d'Orientation Budgétaire



■ Débat d'Orientation Budgétaire

Dès 2024

OF et budget 2025

... A partie de 2025 ?

Propositions

2025 et plus

Objectifs

Produire une note de cadrage (générale) avant la rentrée 2024

Travailler la rentrée 2024

Finaliser les budgets 2025 (composantes, services, directions)

Discuter des mesures à prendre à moyen terme

■ Débat d'Orientation Budgétaire

ELEMENTS POUR LE

DEBAT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE

2025

1. Masse salariale
2. Recettes
3. Formation dans la globalité
4. Fonctionnement et Investissement

Dès 2024

OF et budget 2025

... A partie de 2025 ?

Propositions

2025 et plus

1 La masse salariale

- Choix de pauses sur certains renouvellements non critiques ?

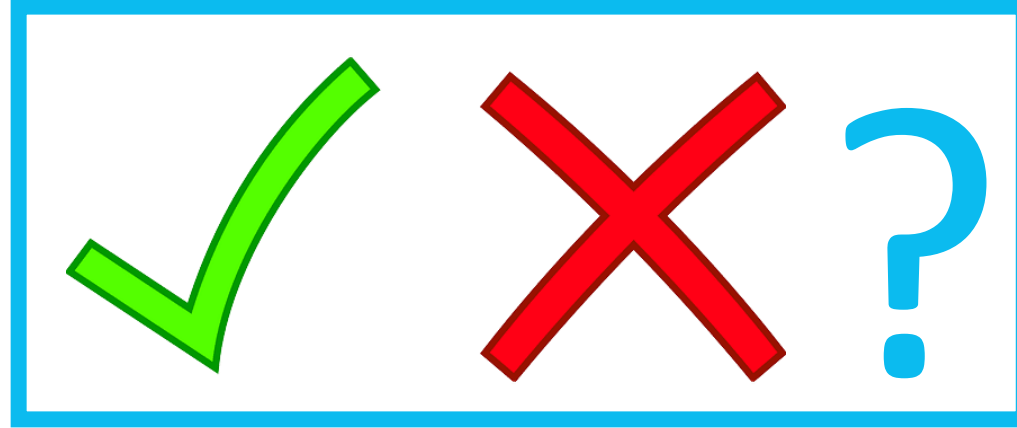
MS 2024

MS 2025

- Réfrigérer la campagne 2024 aurait permis d'économiser 2,3 millions d'€ alors que le nombre de départ à la retraite a largement baissé
 - Nombre de départs à venir en hausse (après une pause liée à la réforme des retraites)
 - 2 années de réfrigérations (intelligentes) des postes d'EC (en ATER ou enseignants contractuels) conduirait à de substantielles économies donnant le temps aux améliorations structurelles pour porter leurs fruits

1 La masse salariale

Valide-t-on la proposition ?



MS 2025

- Réfrigérer la campagne 2024 aurait permis d'économiser 2,3 millions d'€ alors que le nombre de départ à la retraite a largement baissé (réforme)
- Nombre de départs à venir en hausse (après une pause liée à la réforme des retraites)
- 2 années de réfrigérations (intelligentes) des postes d'EC (en ATER ou enseignants contractuels) conduirait à de substantielles économies donnant le temps aux améliorations structurelles pour porter leurs fruits

1 La masse salariale

MS 2025

- Fixer une trajectoire d'augmentation du nombre d'ESAS (départs à la retraite d'EC non productifs en recherche ?) ; pour rappel UA 18% d'ESAS, moyenne nationale 23%
- « Réfrigérer » les postes d'ESAS vacants en Enseignant-contractuels 1-3 ans ?
- Age du départ à la retraite (Inscrire aux LDG : maintien sur poste jusqu'à 70 ans ?)
- Evaluer et suivre le cout du référentiel
- Départs au sein des services
 - Ne pas renouveler les contrats non financés
 - Repousser quand possible de quelques mois certains renouvellements (accompagnement *via* primes *servitude*, symétrie EC/réfrigération)
- Atterrissage des AAP, politique pluriannuelle de conservation des talents

2 Recettes

... A partie de 2025 ?

- **L'apprentissage et la formation continue**
- **La taxe d'apprentissage**
- **Schéma de valorisation du patrimoine (salle de spectacle du 4, amphithéâtres, locations de locaux, politique « distributeurs »...)**
- **Certaines conventions peut-être à renégocier**
- **La normalisation de notre Subvention pour Charge de Service Public**
- **La répartition et l'utilisation des ressources propres**

3 L'offre de formation et sa gestion

- Optimiser les maquettes (h/e, effectifs des groupes)

Dès 2024

-  **Des questions complexes !**

OF 2025

- Formations, parcours, options de première année en pause ?
- Sectoriser (Dpt 38%, PdL 33%, dpts limitrophes 5%, autres 21%, étrangers 2%) ?
- Capacités d'accueil si voulu par composantes (retour à l'équilibre suite à augmentations – injonctions rectores, créations non compensées...) ?

3 L'offre de formation et sa gestion

- Co-rédaction du cadrage écrit de l'OF 2025 (règles communes et spécifiques) et travail avec les directions de composante sur :

OF 2025

- Les couts de formations (h/e, petites cohortes, mutualisations, C/TD/TP, effectifs des groupes)
- Evaluations (assouplissement par exemple des règles des CCI pour permettre moins d'évaluations plus signifiantes ; confiance au pédagogue)
- Réduction de certaines OF (apprentissage à 400h, ratio C/TD/TP, maquettes)
- Options/parcours (hors Parcoursup) en pause ?
- Déplacements (suivi de stages, vacataires, conditions de remboursements...)
 - Pas de remboursement dans le 49 ?
 - Cadrage Notilus ?

3 L'offre de formation et sa gestion

... A partie de 2025 ?

- Mesures transitoires d'économies possibles
 - ➔ Passer les C / TD et TP à 1h eq. TD ?
- Question de fond : signification de l'heure de cours magistral en fonction de l'effectif et de l'année d'enseignement
 - ❑ Au niveau L et LP : un cours devant une classe réunissant moins de 2 groupes de TD, doit-il être rémunéré comme un CM ?
 - ❑ Au niveau M, cadrer la rémunération des enseignements devant très petits effectifs (options, années creuses...) ?
 - ❑ Appliquer les règles des 15 (M) et 25 (L) ?

4 Investissement et fonctionnement

- Eviter les dépenses non urgentes en fin d'année, réduire, quand possible, autant que possible les dépenses courantes (représentation, cérémonies...) **Dès 2024**
- Après un étêtage à la serpe en 2024, un travail pluriannuel avec les services, directions, composantes, SFR, laboratoires sur le fonctionnement et les investissements
 - ❑ Lister les incompressibles (dépenses récurrentes, abonnements, conventions pluriannuelles...)
 - ❑ Recadencer certaines dépenses (renouvellements, achats, jouvences, remplacements, récurrences...)
 - ❑ Réfléchir à valider ou écarter certaines mutualisations ou économies d'échelle théoriquement envisageables
 - ❑ Peser les conséquences d'éventuels abandons (softwares...)

budget 2025

4 Investissement et fonctionnement

Recherche 2025

- **Travail à mener avec les laboratoires et SFR**
 - **Consommation des labos (Créneaux d'ouvertures, appareils éteints, fonctionnement)**
 - **Pluri-annualité des financements (vs dépenses de fin d'année)**
 - **Appels à projet et colinéarités avec les ambitions collectives des laboratoires**
 - **Cas des chercheurs isolés ou rattachés à des unités hors UA qui consomment des fluides, utilisent des espaces**

4 Investissement et fonctionnement

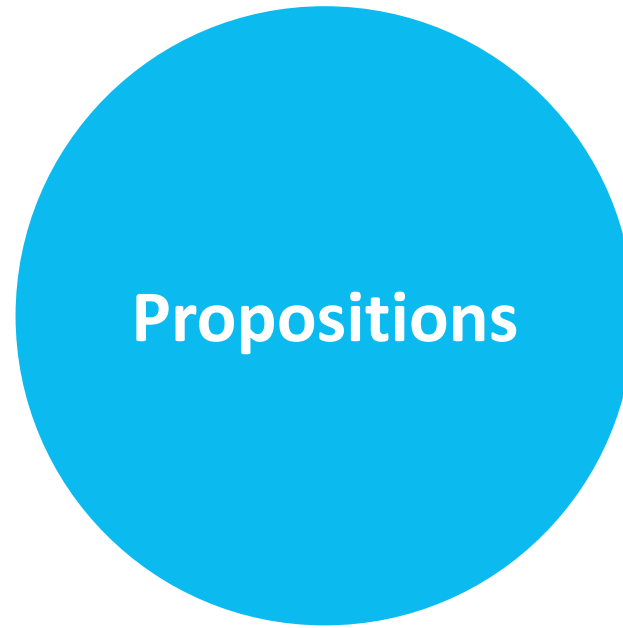
- Sortir de la gestion pour développer une vraie politique de soutenabilité (Cof-Ametyys, DematCE...)
- Plan d'administration et de **simplification**
- Potentialités offertes par l'IA pour simplifier nos activités
- Suivi des dépenses et recettes
 - Conventions pluriannuelles (renégocier les moins rémunératrices)
 - Recouvrements
- Politique achat (écoresponsable) centralisée (ou pas, délégations)
 - Exemple : 45% des achats informatique hors marché
- Cadrer les remboursements de déplacements (vacataires, modes de déplacements...)
- Prestation vs développement interne ?

Administrations 2025

4 Investissement et fonctionnement

- Repousser un investissement, en comptabilité, n'est pas considéré comme une économie **Investissement 2025**
- Ne faut-il pas pour autant repousser des investissements pouvant l'être, dont certaines Jouvences de matériels (recadencement)
- Mise en place d'un PPI pédagogie ?
- *Nécessité impérative de répondre aux besoins primaires et de ne pas dégrader le travail ni mettre en danger les usagers et personnels*

■ Débat d'Orientation Budgétaire



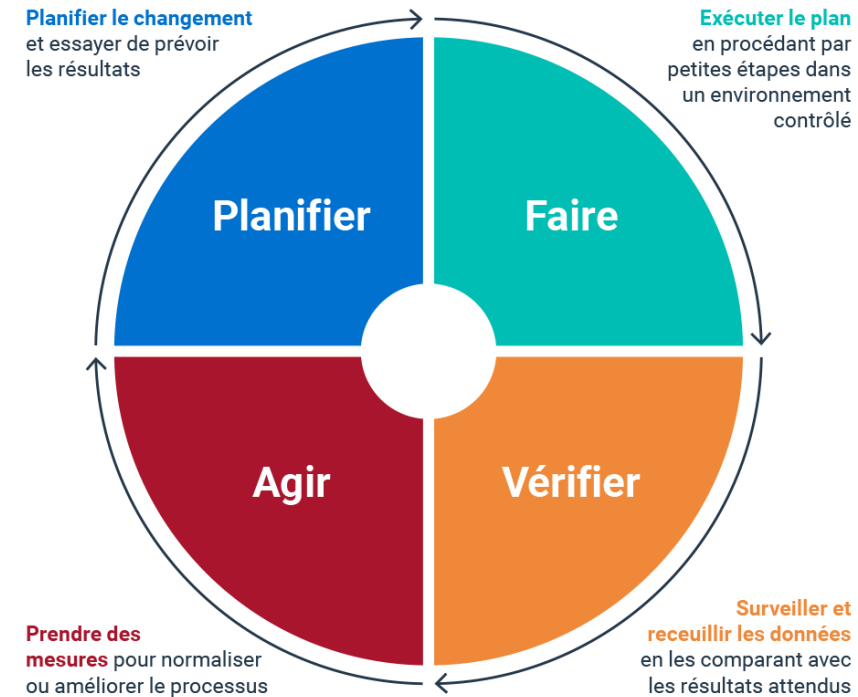
■ Méthode *Du sur mesure*

- Une boîte à outils de propositions à activer de manière différenciée et avec des temporalités *ad hoc dans*
 - Les composantes, la colonne vertébrale de l'universités :
 - Une bilatérale mensuelle VP CA + direct.eur.rice
 - Des conseils de gouvernance
 - Les services communs et directions
 - Les SFR et laboratoires

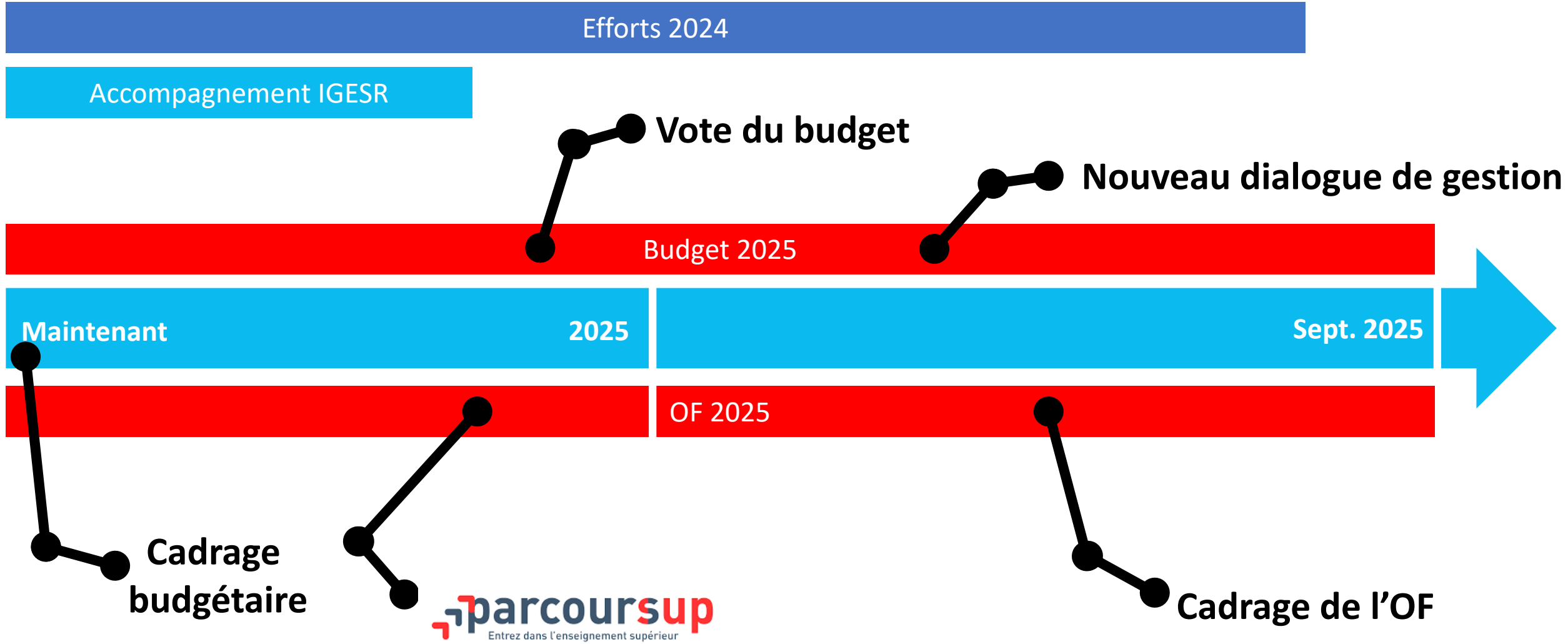


■ Méthode *Impliquer les élus, composantes, services, directions*

- Bureaux CR, CFVU, CLM : un travail en mode projet
- Conseils et commissions qui étudient les propositions, les pèsent, débattent, produisent de la réflexion (moins de transmissif, plus de participatif)
- Partages d'expériences avec les réseaux (Polytech, IAE, IUT), les confédérations de doyens, d'autres universités
- Informer et débattre de manière transparente (DOB)



Calendrier et *livrables*



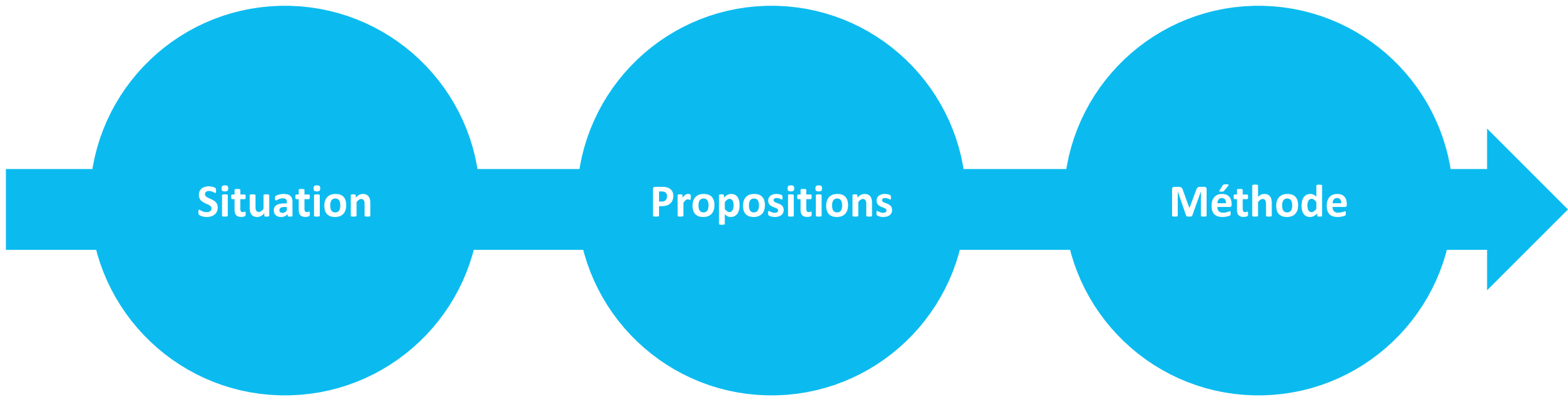
■ Cadrage budgétaire

Pour vote

- L'objectif 2025 :
 - CAF à +2,5M
- *Les moyens*
 - Les *Alinea* validés ci-avant
- La temporalité
 - Transmission fin aout



Débat d'Orientation Budgétaire

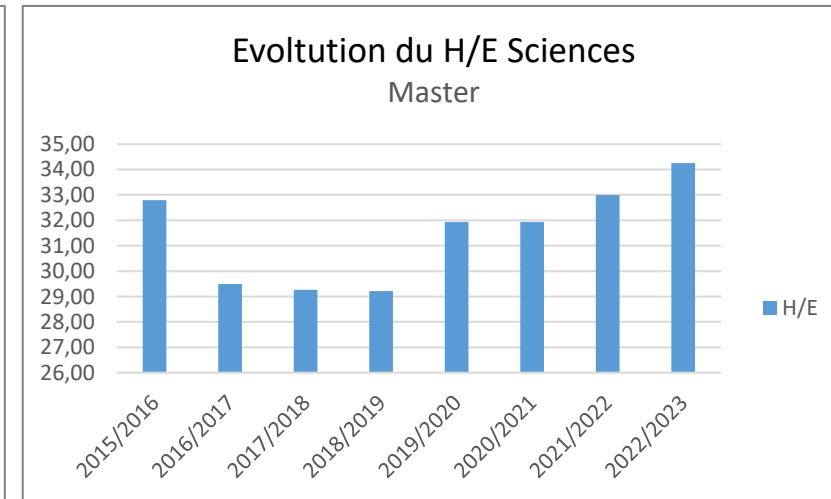
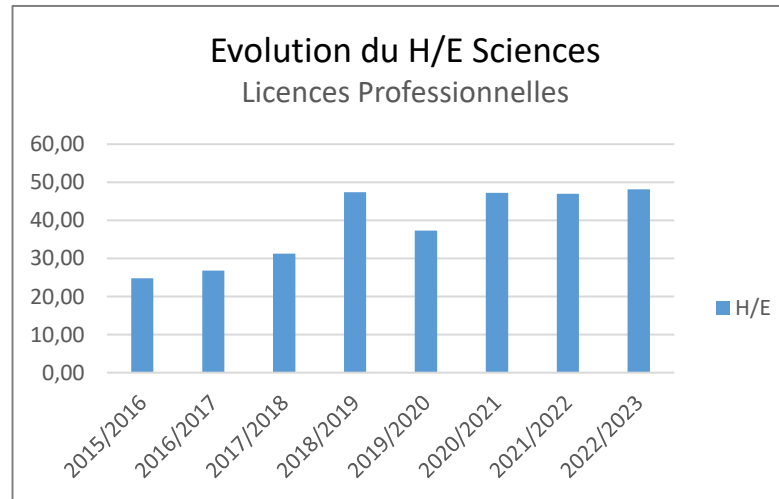
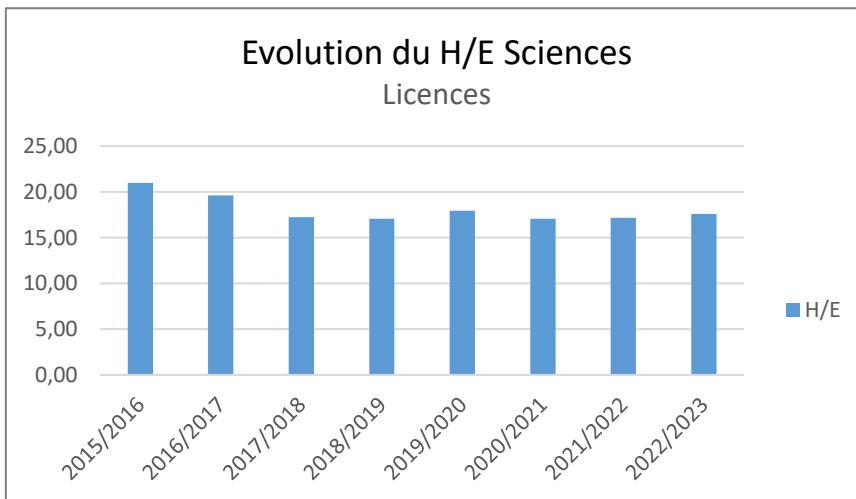
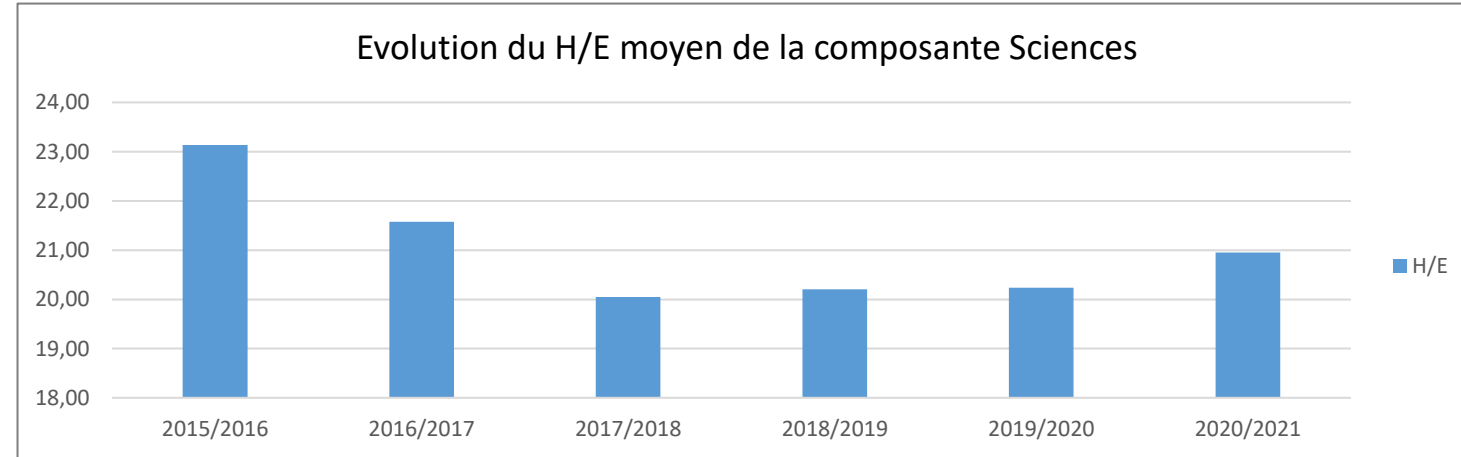


- ***Sans oublier les autres projets, le temps de travail (libérer du temps pour la recherche), l'accompagnement des carrières, les DD&RS, projections RH en composantes (IUT pilote)***

Exemple de raisonnement RH

Cas de l'UFR Sciences

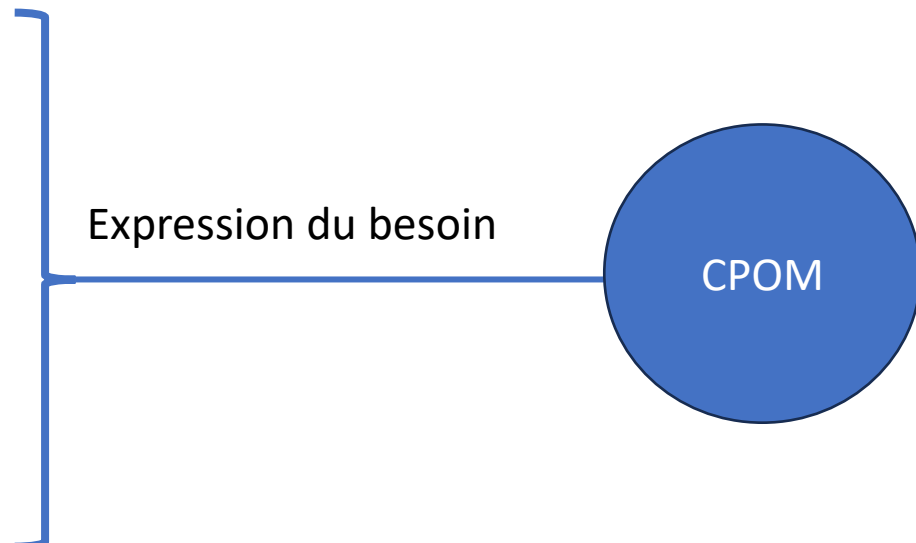
- Maquettes de L en baisse et H/E* stable
- Effectifs en LP fluctuants, H/E élevé
- Passage à l'apprentissage en M, H/E en forte hausse



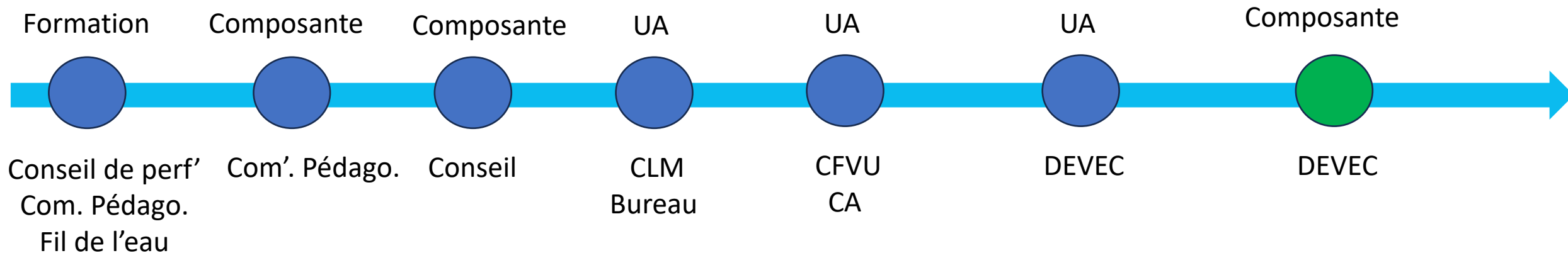
*Le H/E permet de mesurer l'évolution des charges d'enseignement par rapport au nombre d'étudiants.

CPOM et formations

A partir de janvier



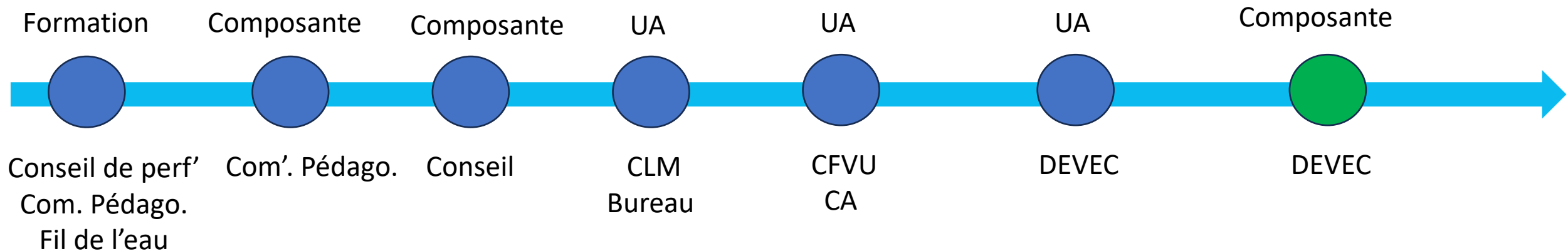
- **Requestionner la politique Formation au niveau des composantes**
- **Intensifier, en composante, les partages d'exp. entre les responsables de filières**
- **Un seul lieu pour les data, les rapports des conseils de perfectionnement, les modifications demandées → amélioration permanente**



■ Accréditation 2028

A partir de janvier

- **Plus de vie pour les conseils de perfectionnement**
 - **Des échanges entre responsables de formation sur leurs forces, faiblesses, difficultés, succès**
 - **Une appropriation des conclusions par les composantes dans le cadre de leur CPOM**
 - **Plus de créations hors CPOM**



■ Les calendriers

- Proposer de revoir le dialogue de gestion avec les composantes, en GT/conseil de gouvernance ?



- Répartition des ressources propres ?
- Reparler des 192h et du temps de travail ?

3.2 Création de l'équipe de recherche émergente « prévention, organisations et parcours en soins primaires » (POPS) – Pôle Santé - vote

La présentation est assurée par Madame Aline RAMOND-ROQUIN, professeur en médecine générale.

Ce point sera soumis au vote du conseil d'administration le 11 juillet prochain.

Projet d'unité de recherche POPS

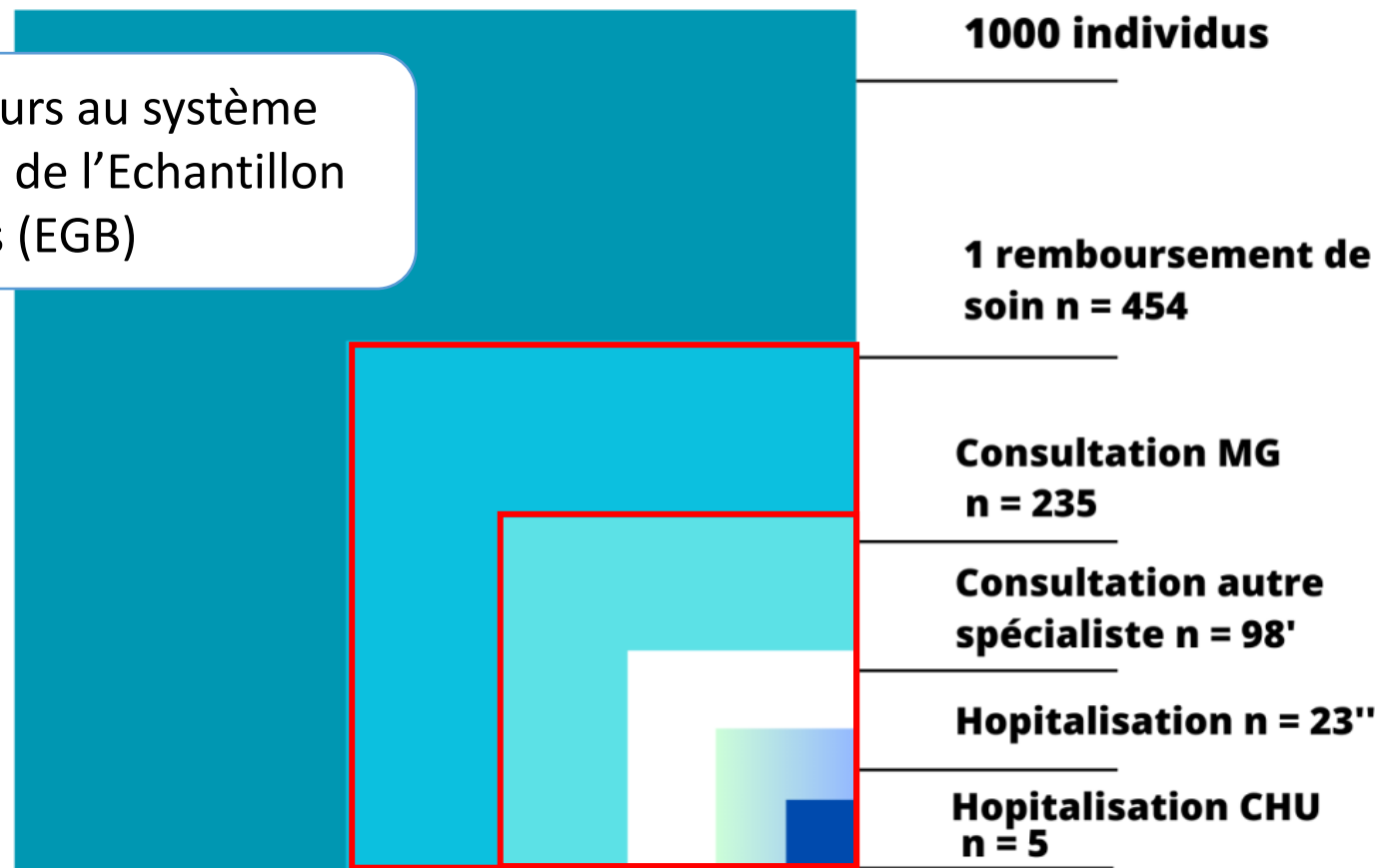
Préventions, organisations et parcours en soins primaires

Conseil académique de l'UA

Mardi 9 juillet 2024

Les soins primaires : place dans l'écologie du recours aux soins

Moyenne mensuelle du recours au système de soins par les bénéficiaires de l'Echantillon Généraliste des Bénéficiaires (EGB)



[']: Ambulatoire n = 74 / Hospitalier n = 24
^{''}: Privé n = 13 / public non universitaire n = 10

Figure issue de : Laporte C et al. The French ecology of medical care. A nationwide population-based cross sectional study. Fam Pract 2024 Apr 15;41(2):92-98

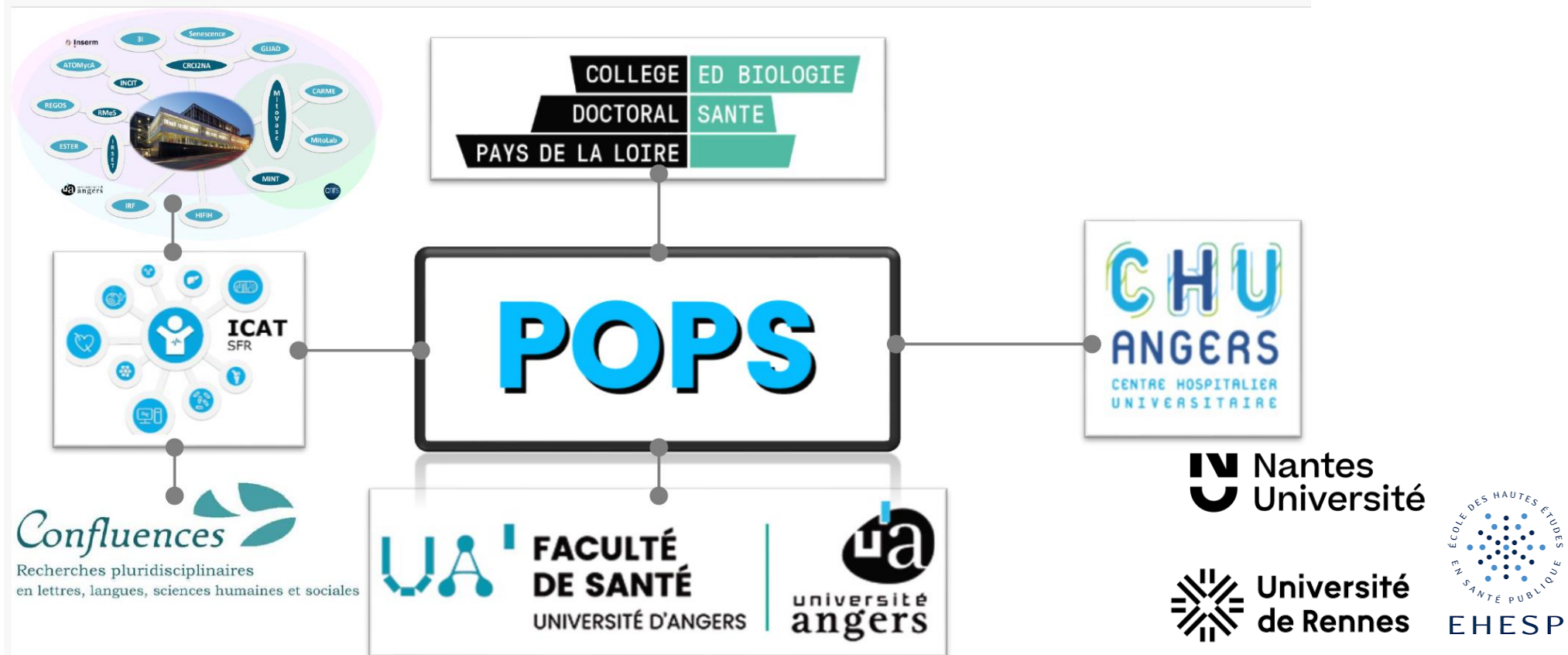
Contexte d'émergence de POPS

Contexte local et régional :

- Soutien Facultés et Agences Régionale de Santé à la recherche en soins primaires
- Travail interprofessionnel pour les soins et la formation
- Enseignants-chercheurs en soins primaires à l'UA :
ESTER (Méd G) / MINT (Pharmacie)
- Universitarisation Sciences infirmières / Sciences de la réadaptation
- Collaborations Nantes et Rennes
- Objets de recherche et trajectoires similaires

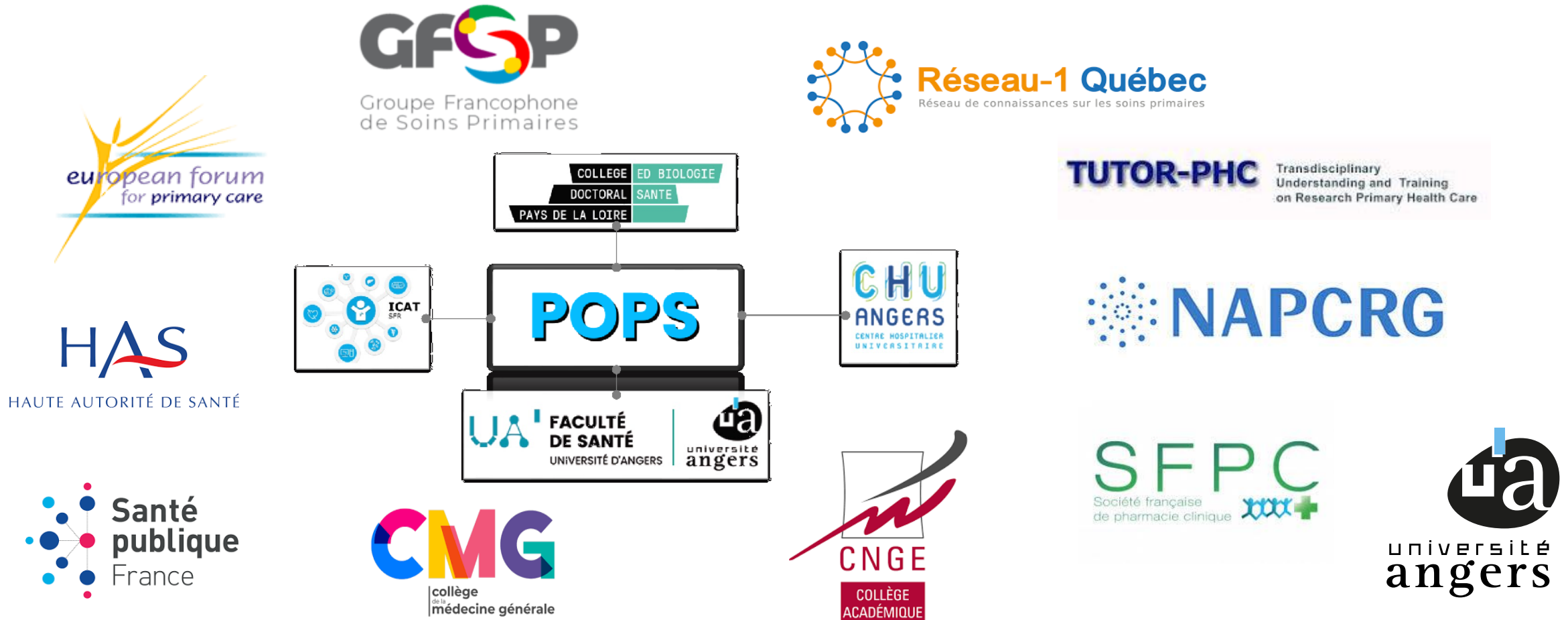
Contexte d'émergence de POPS

Contexte local et (inter)régional :



Contexte d'émergence de POPS

Contexte nationale et internationale :



Projet de l'équipe POPS

Préventions, organisations et parcours en soins primaires

Responsables d'équipe :

Directrice :

Pre Aline Ramond-Roquin (MD, PhD, HDR), Univ Angers

Directeurs-adjoints :

Pr Sébastien Faure (PharmD, PhD, HDR), Univ Angers

Pr Jean-Pascal Fournier (MD, PhD, HDR), Univ Nantes

Dr Anthony Chapron (MD, PhD, HDR), Univ Rennes

Responsables d'axe :

Axe Préventions: Pr Cédric Rat (MD, PhD, HDR), Univ Nantes

Axe Organisations et Parcours en soins primaires : Pre Aline Ramond-Roquin, Univ Angers

Préventions, organisations et parcours en soins primaires

Composition : membres titulaires (statut au 1/9/24)

	Université d'Angers	Nantes Université	Université de Rennes	Effectif
Chercheurs et enseignants-chercheurs	Aline Ramond-Roquin (PU-MG)¹ Sébastien Faure (PU pharma)² <u>Cyril Bègue (MCU-MG)¹</u> <u>Arthur Piraux (MCU pharma)²</u> <u>Samuel Legeay (MCU pharma)²</u>	Jean-Pascal Fournier (PU-MG)³ Cédric Rat (PU-MG)⁴ Céline Bouton (MCU-MG) ¹ Sandrine Hild (MCA-MG)	Anthony Chapron (PU-MG)⁵	5 HDR + 3 PhD + 2MSc
Doctorants	Mathieu Peurois (CCU-MG)¹ Charbel Abi Saad ²	Morgane Angibaud (MCA pharma)⁴ Jérôme Nguyen-Soenen (CCU-MG)³ Thomas Morel (CCU-MG)³	Laure Fiquet (PA-MG)¹	6

¹ ESTER, éq10 IRSET - UMR 1085

² MINT - INSERM U1066 / CNRS 6021

³ SPHERE – UMR 1246

⁴ INCIT, éq2 CRCI2NA – UMR 1302

⁵ Xenobar, éq1 IRSET - UMR 1085

Préventions, organisations et parcours en soins primaires

Composition : membres associés (statut au 1/9/24)

Université d'Angers	Nantes Université	Université de Rennes	Hors Univ
<p>Sébastien Fleuret (DR CNRS géographie) - ESO</p> <p><u>Laurence Spiesser-Robelet (MCU-PH pharma) – LEPS</u></p> <p><u>Laurent Poiroux (MCU Sc. Infirm) - ESTER</u></p> <p>William Bellanger (PA-MG)</p> <p>Jessica Guelff (MCA-MG)</p> <p>Maria Ghali (MCA-MG)</p> <p>Sylvie Marsan-Poiroux (MAST communication)</p>	<p>Jean-François Huon (MCU-PH pharma) - SPHERE</p> <p><u>Guillaume Le Sant (E-C réadaptation) – MIP</u></p> <p><u>Dominique Navas (MCU-PH pharma)</u></p> <p>Pauline Jeanmougin (PA-MG)</p> <p>Charlotte Grimault (PA-MG)</p> <p>Jean-Baptiste Amelineau (MCA-MG)</p>	<p>Emmanuel Allory (MCU-MG) - LEPS</p> <p>Eric Mener (PA-MG)</p> <p>Marianne Cinot (CCU-MG)</p> <p>Juliette Guary (CCU-MG)</p> <p><u>Grégoire Pau (attaché)</u></p> <p>Emilie Andres (CCU-MG)</p>	<p>Yann Bourgueil (CNAM-TS)</p>

Préventions, organisations et parcours en soins primaires

Composition : personnels techniques, administratifs et de recherche

	Université d'Angers	CHU de Nantes	Université de Rennes / CHU
Chef de projet, coordination études	Marie Clerc (1 ETP)	Damien Fairier (0,9 ETP)	Marion Delaurens (0,5 ETP)
Secrétariat, gestion, suivi budgétaire	Caroline Walrave (0,5 ETP)		Aurélie Veslinger (0,7 ETP)
Animation réseau	Federica Miressi (1 ETP)	Emilie Guegan (0,8 ETP)	(Partenariat CIC)
Valorisation de la recherche		Delphine Teigner (1 ETP)	
Méthodologie biostatistiques	<i>Recrutement en cours (1 ETP)</i>	Aurélie Gaultier (0,5 ETP)	
Total : 7,9 ETP	3,5 ETP	3,2 ETP	1,2 ETP

Préventions, organisations et parcours en soins primaires

Axe 1 : Préventions en soins primaires : principaux projets financés

Projet	Sujet	Porteur(s)	Financier	Montant	Date
SOPRANO	Dépistage fibrose hépatique	W Bellanger, J Boursier	DGOS : PHRC	834 k€	2018-(2024)
Previpage	Prévention perte autonomie	C Rat, L De Decker	AXA 2022	1178k€	2022-(2026)
IDECCO	Déterminant dépistage cancer colorectal	S Faure	La Ligue contre le cancer	117k€	2024-(2027)
DISCO	Détection précoce BPCO	A Chapron	CORECT CHU R, Air Bretagne, ARS B, URPS	300 k€	2016-2022
Dédicace 2	Décision partagée dépistage cancer sein	S Hild	INCa	250k€	2024-(2027)
HYPERR	Hypnothérapie dans l'insomnie chronique	E Mener	DGOS : ReSP-IR	274k€	2022-
BESTOPH-MG	Deprescription des benzodiazépines	JF Huon, JP Fournier	DGOS : PREPS	568 k€	2021-(2027)
DeprescriPP-DAM	Deprescription des IPP	J Nguyen-Soenen	DGOS : ReSP-IR	186 k€	2021-(2025)
ABC-MG	Antibiogramme ciblé dans les infections urinaires en MG	JP Fournier	IReSP	232 k€	2023-(2025)
CASCADEUSE	Cascades médicamenteuses Inhibiteurs calciques/diurétiques anse	T Morel	P4DP-HDH	98k€	2024-(2028)

Préventions, organisations et parcours en soins primaires

Axe 2 : Organisations et parcours en soins primaires : principaux projets financés

Projet	Sujet	Porteur(s)	Financier	Montant	Date
Concert'MSP	Concertation en Maisons de santé	FX Schweyer, A Ramond-Roquin, L Fiquet	IReSP	152k€	2019-2022
CO.LOMB	Prise en charge coordonnée des patients lombalgiques	A Ramond-Roquin	DGOS : PREPS	634k€	2018-(2026)
PharmaCyst	Prescription autonome par le pharmacien d'officine dans la cystite	S Faure, A Piraux	ARS, URPS, DGOS : ReSP-IR	100k€, 30k€, 196k€	2022-
ETHOPEE	Education thérapeutique en MSP	E Allory	DGOS : ReSP-IR	122k€	2021-
PARTAGE GHT 49	Conciliation médicamenteuse ville-hôpital	L Spiesser, S Armand-Branger	ARS Pays de la Loire	220k€	2021-2024
AccessibiliSoins	Accès aux soins pour les habitants des zones sous-dotées avec MSP	M Peurois, A Ramond-Roquin	DGOS : ReSP-IR	48k€	2023-(2025)
FLIRT-MSP	Formation à la collaboration interprofessionnelle en MSP	L Fiquet, A Ramond-Roquin	DGOS : ReSP-IR	197k€	2023-
EvidensPRIM	Evènements indésirables en équipe	JB Amélineau	DGOS : ReSP-IR	292 k€	2022-(2027)
SCOPE HPE	Exercice coordonné et admissions aux urgences des personnes âgées	C Rat	DGOS : PREPS	240k€	2020-2024

Préventions, organisations et parcours en soins primaires

Rayonnement scientifique (2018-mai 2024)

- Publications

- >130 publications indexées Medline

- Financements

- Angers: 2M€
- Nantes: 2,5 M€
- Rennes : 850 0000 €

- Encadrement

- PhD: 2 soutenus, 5 en cours, 2 à venir
- Master 2 : 10 soutenus, 7 en cours

- Manifestations scientifiques

- École d'été internationale *Primary care summer school of Angers* depuis 2018
- 2e conférence internationale sur la déprescription
- Congrès de la médecine générale France

- Formation à la recherche

- Sociétés savantes, groupes de travail

- Haute autorité de santé, Santé publique France
- Collèges académiques disciplinaires
- International : GFISP, EFPC, TUTOR-PHC, NAPCRG



Préventions, organisations et parcours en soins primaires

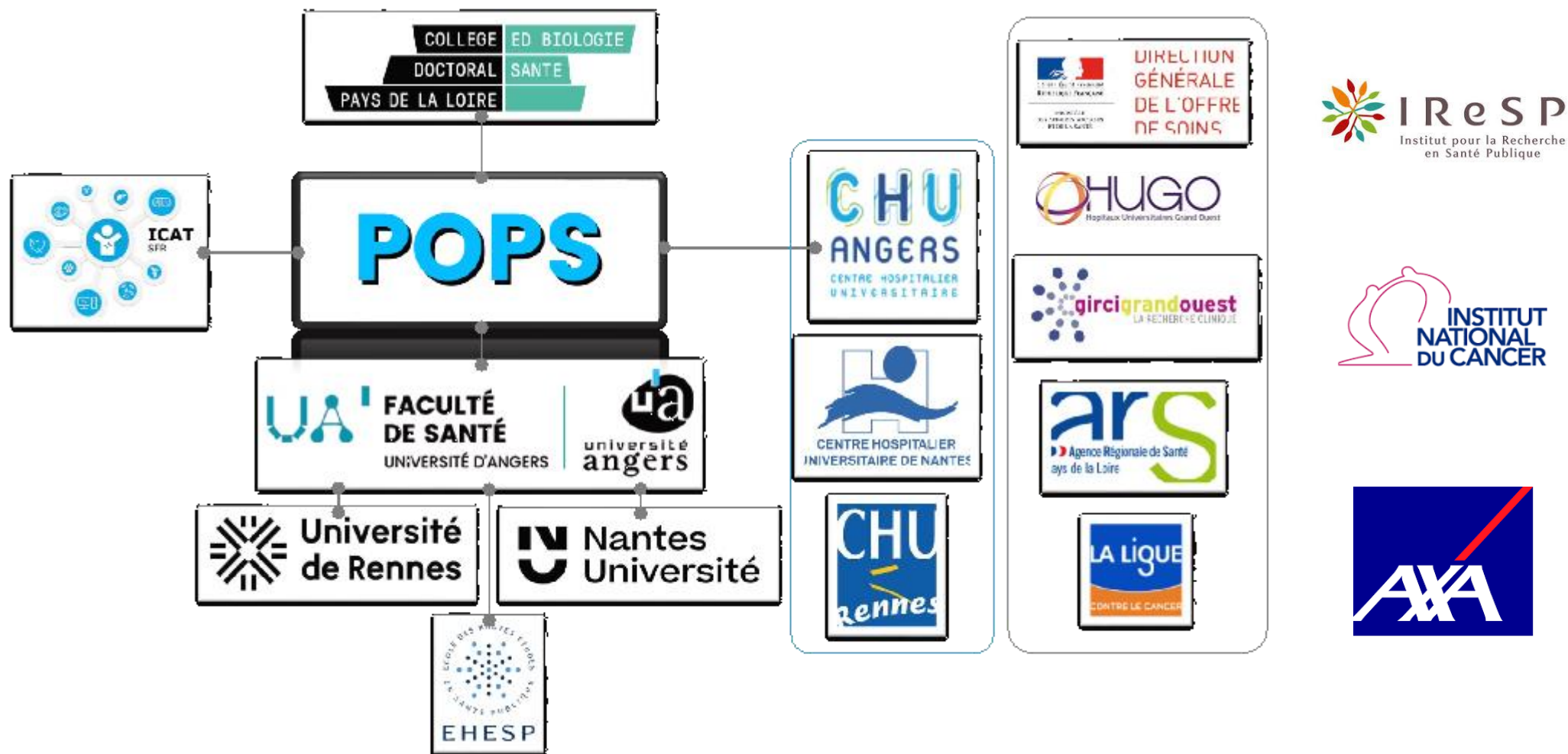
Fréquence	Animation scientifique		Gouvernance
12/an	midipOPS	Évènements en ligne (1h30)	Comités de direction (1 à 2/mois)
6/an	Journal clubs (à venir)		
1/an	Journée scientifique	Évènements présentiels (journée)	Assemblée générale
3/an	Réunions d'équipe		Conseils de laboratoire

Préventions, organisations et parcours en soins primaires

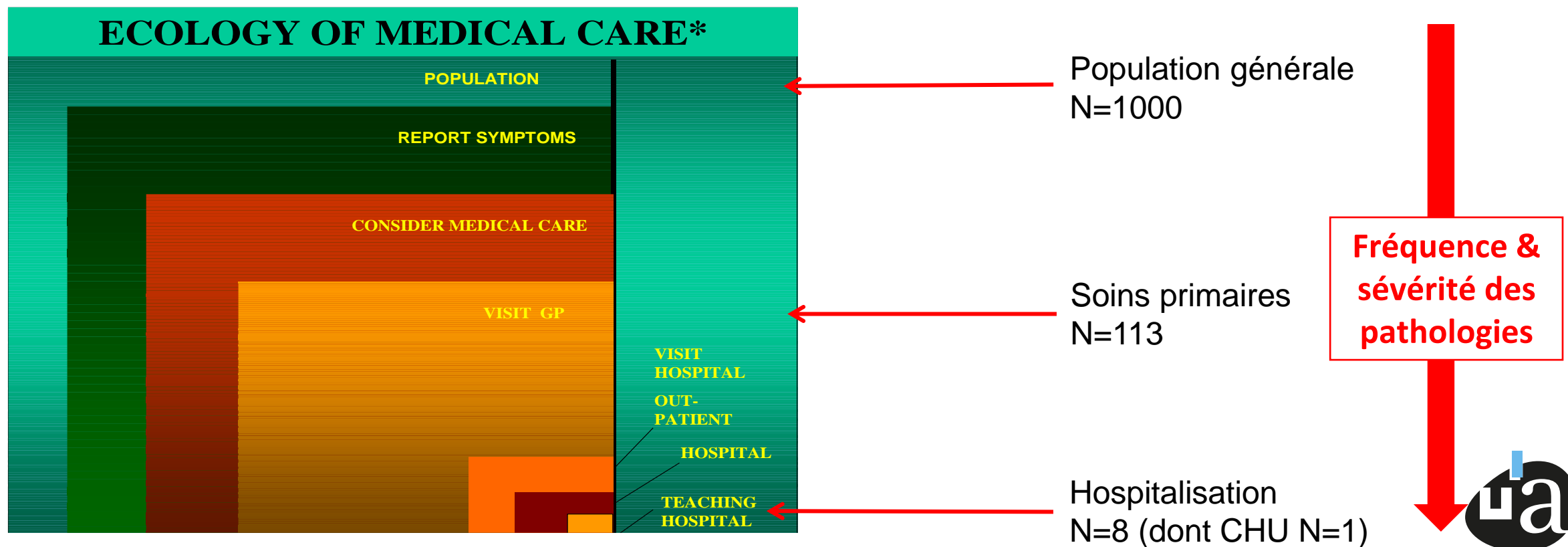
Mouvements des enseignants-chercheurs et doctorants vers POPS

	Université d'Angers		Nantes Université		Université de Rennes	Autre
Laboratoire de départ	ESTER (IRSET)	MINT	SPHERE	CRCI ² NA	Xenobar (IRSET)	LEPS (Sorbonne Université)
E-C	Aline Ramond-Roquin <u>Cyril Bègue</u> Céline Bouton (Nantes)	Sébastien Faure <u>Arthur Piraux</u> <u>Samuel Legeay</u>	Jean-Pascal Fournier	Cédric Rat	Anthony Chapron	Laurence Spiesser-Robelet (Angers) 2027
Doctorants	Mathieu Peurois Laure Fiquet (Rennes)	Charbel Abi Saad	Jérôme Nguyen-Soenen	Morgane Angibaud		Emmanuel Allory (Rennes) - reste pour son PhD

Partenaires et financeurs



Les soins primaires : place dans l'écologie du recours aux soins



White et al, NEJM 1961
Green et al, NEJM 2001
Johansen et al NEJM 2016

Préventions, organisations et parcours en soins primaires

Axe 1 : Préventions en soins primaires

- menées ou envisagées par et avec les acteurs de soins primaires,
- seuls, en collaboration interprofessionnelle
- visant les individus et/ou les populations
- évaluations multi-méthodes
- problématiques de santé prévalentes et identifiées comme prioritaires

Axe 2 : Organisations et parcours en soins primaires

- Evolution des missions professionnelles, collaborations interprofessionnelles, exercice coordonné, intégration des soins, structuration des soins primaires
- Double perspective : système de santé (organisations) et individus (parcours)
- Recherche sur les systèmes de santé, recherche clinique, études mixtes, analyse bases de donnée...

Défis

SCIENTIFIQUES :

- Soutenir l'intégration des jeunes chercheurs et des chercheurs paramédicaux / disciplines non cliniques
- Formaliser les partenariats académiques internationaux
- Développer ou consolider certaines approches méthodologiques : recherche participative, analyse de bases de données, recherche clinique...
- S'engager dans la formation à la recherche, en complémentarité de l'offre existante

DE FONCTIONNEMENT :

- Équipe multi-site : locaux, outils, etc
- Ressources humaines : gestionnaire d'unité

Répondre aux attentes en vue d'une labellisation HCERES puis INSERM

Accompagnement / soutien de l'UA en prévision HCERES

interlocuteurs DRIED ?

dotation et calendrier ?

appui constitution dossier, choix des évaluateurs ?

...

Calendrier

- Présentation du projet d'UR POPS aux instances :
 - 19/12/23 : UFR médecine Rennes : commission scientifique + Doyen
 - 18/01/24 : Pôle santé + Nantes Université - CHU - Pôle fédératif des soins primaires
 - 26/01/24 : Présidence de l'Université d'Angers
 - 15/02/24 : Directrice EHESP Rennes
 - 8/04/24 : Ecole doctorale Biologie santé
 - 18/04/24 : SFR-ICAT
 - 29/04/24 : V Ugo, VP recherche CHU Angers + déléguée recherche santé UA
 - Mai / juin 2024 : CA UFR odonto + CA UFR médecine + CA UFR pharmacie Rennes
 - **9 juillet 2024 : CAc de l'UA**
 - 11 juillet 2024 : CA de l'UA
- Perspectives :
 - 2024-2027 : HCERES, co-tutelle Nantes / Rennes
 - 2028-2032 : INSERM ? **VOTE**